

REUNION DU 15 JANVIER 2009
DU FOOTBAL CLUB DE VIELLE-ST-GIRONS.

DEBUT DE LA SEANCE : 20 h

PRESENTS : Fabrice Mongarde, Régine Duarte, Cindy Zarzuelo, Jacqueline Normand, Jean-Louis Lafitte, Sebastien Sescousse, Vincent Vilain, Stephane Leglas.

EXCUSES : Fabienne Larronde.

Le président débute la séance par l'annulation du loto du 24/01/09 suite à la tempête.

En effet nous avons une perte en ce qui concerne les achats périssables (800 kg de viande achetés pour les lots et le jambon acheté pour les Sandwichs).

Cette annulation nous est préjudiciable car non seulement nous n'avons pas fait de bénéfice mais nous avons en plus une grande perte, pour cette raison le club va demander à la mairie de Vielle de nous accorder une aide exceptionnelle dans le cas où l'assurance de couvrirait pas tous les frais.

Le président demande à Sébastien de se renseigner auprès de la MACIF pour le remboursement des lots perdus.

Pour essayer de récupérer le manque à gagner de ce loto nous allons demander de le reporter au 13 juin 2009 si possible.

Le président revient sur le fait qu'il faille faire une demande écrite à la mairie de Vielle pour qu'elle accorde au club une subvention concernant le matériel et les locaux.

De ce fait il faut établir une liste des travaux à faire et du matériel à changer ou à réparer.

Etant donné que nous sommes bientôt en période de déclaration des revenus 2008, le président propose aux dirigeants et aux joueurs de remplir un formulaire donné par le club qui atteste du nombre de déplacements de l'année qui ouvre droit à une déduction d'impôts. Les formulaires sont à disposition pour toutes personnes intéressées.

En ce qui concerne les calendriers 2009, nous les avons enfin en notre possession.

Ils ont coûté au club la somme de 577.67 euros pour la fabrication. Il manque maintenant de nous faire régler par les annonceurs et de vendre le plus possible de calendriers.

Les annonceurs doivent régler 45 euros chacun et le club leur offre 2 calendriers.

Nous avons fixé la vente de chaque calendrier à 3 euros.

La distribution a déjà commencé mercredi avec les enfants et les autres suivront.

Sébastien est chargé d'envoyer les reçus de paiement par e-mail.
Stéphane est chargé de la plus part des encaissements.
En ce qui concerne la poissonnerie de Léon et Optique Léon :
Régine est chargée de l'encaissement pour l'un et d'expliquer
à l'autre que sa carte a été perdue, dans les deux cas 2 calendriers
leurs seront offerts.

La prochaine réunion aura lieu le 5 mars 2009 à 20 h.
Pour la préparation du loto du 7 mars 2009.